Confus DE CANARD

L'axe Rabat-Madrid

La réconciliation impossible ?

P2

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°676 vendredi 21 janvier 2022 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Le nouveau délire qui fait rage au pays de Tebboune

CAN 2021 : L'Algérie battue par une force maléfique !

P7

Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé.

Le Maroc toujours coupé du monde

Incompréhension sans frontières...

P8-9

Déconfiné de Canard

Côté BASSE-COUR

Oxafam veut appauvrir les pauvres riches

P3

Le ras-le-bol des médecins du privé

P6

Les fraudeurs des plateformes virtuelles dans le viseur de l'Office des changes

Les influenceurs pas Internet d'impôts...

P6

Crime de Tiznit

Acte de folie ou geste terroriste ?

P6

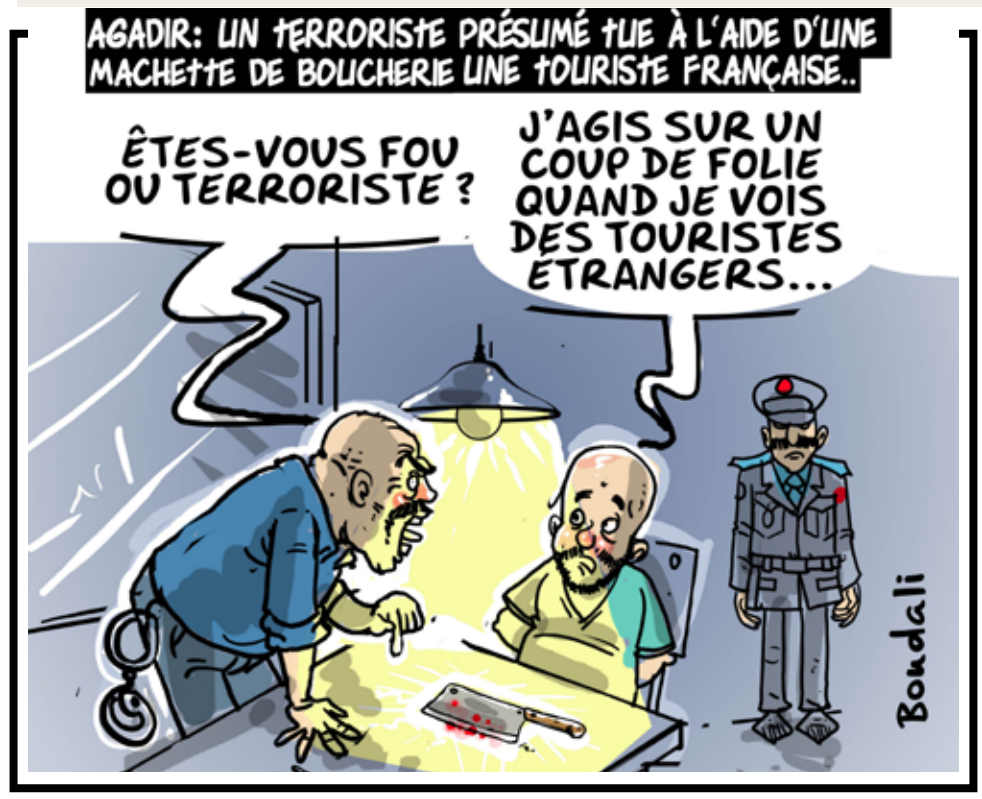

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Ghita Mezzour

Vive la digitalophonie !

P11

..

L'axe Rabat-Madrid

La réconciliation impossible ?

Abdellah Chankou

« Avec le Maroc, nos gouvernements respectifs ont convenu de redéfinir ensemble une relation pour le XXIe siècle, basée sur des piliers plus forts et plus solides », a déclaré le souverain espagnol. «Les deux nations doivent marcher ensemble pour commencer à matérialiser cette nouvelle relation dès maintenant ». Le message, véhiculé par cette déclaration du roi Felipe VI d'Espagne à l'occasion de la réception, donnée lundi 17 janvier en l'honneur des membres du corps diplomatique accrédités à Madrid, est clair : L'Espagne veut tourner la page de la tension entre les deux pays, provoquée par l'affaire Brahim Ghali et, parvenir, à l'instar de l'Allemagne qui a réussi récemment à mettre fin à sa brouille diplomatique avec le Maroc en raison de « malentendus profonds », notamment sur le dossier du Sahara, à renouer avec son voisin immédiat. Le propos royal trouvera-t-il un écho favorable dans les sphères du pouvoir marocain? Ce qui est certain c'est que le chemin de la normalisation semble plus compliqué avec Madrid qui tarde aux yeux de Rabat d'envoyer des signaux positifs sur le dossier de l'intégrité territoriale du Royaume en agissant à la manière allemande. Le nouveau gouvernement fédéral allemand dirigé par Olaf Scholz a en effet montré dès son entrée en fonction sa volonté de tourner la page de la crise diplomatique provoquée en mars 2021 sous l'ère d'Angela Merkel, via un communiqué du ministère allemand des Affaires étrangères daté du 14 décembre dernier. La diplomatie allemande a reconnu que le Maroc est un « lien important entre le Nord et le Sud, à la fois politiquement, culturellement et économiquement », et un « partenaire-clé» de l'Union européenne et de l'Allemagne en Afrique du Nord tout en qualifiant de « contribution importante » à un règlement du faux conflit du Sahara marocain le plan d'autonomie proposé par le Royaume. En début 2022, c'est au tour du président allemand Frank-Walter Steinmeier d'enfoncer le clou de la réconciliation en adressant dans un long message laudatif une invitation à S.M le Roi Mohammed VI pour effectuer une «visite d'État en Allemagne» et de «seller un nouveau partenariat entre les deux pays».

Le Maroc attend surtout de son voisin, ancien colonisateur du Sahara, de clarifier sa position sur ce dossier en se libérant d'une ambivalence que les responsables marocains ont de moins en moins du mal à accepter...

Tout en considérant que «le plan d'autonomie présenté en 2007 comme un effort sérieux et crédible du Maroc et comme une bonne base pour parvenir à un accord » au sujet du conflit du Sahara, Frank-Walter Steinmeier a salué « la contribution majeure de Votre pays en faveur de la stabilité et du développement durable de la région ». Avec ces deux textes clairs comme de l'eau de roche, Berlin a coché toutes les cases de la normalisation avec Rabat. Rien de comparable côté espagnol, surtout sur la première cause des Marocains, ses territoires du sud dont les États-Unis ont reconnu la souveraineté du Maroc. Depuis la nomination d'un nouveau ministre des Affaires étrangères le 12 juillet 2021, José Manuel Albares, en remplacement de celle qui a été jugée responsable de l'entrée sous une fausse identité sur le sol espagnol du chef du Polisario, pas d'initiative qui montre un signe de dégel dans les relations bilatérales. Pourtant, les observateurs ont cru à un retour rapide à la normale après la cérémonie de prestation de serment devant le roi où M. Albares a qualifié le Maroc de « grand ami » avec lequel il faut « renforcer nos relations». La crise prend même des allures d'une guerre diplomatico-économique qui ne dit pas son nom avec l'exclusion pour deux années consécutives (l'été 2020 et 2021) des ports espagnols de l'Opération Marhaba au profit de lignes maritimes françaises et italiennes. Le manque à gagner de ce boycott pour l'économie espagnole a été évalué par la presse locale à quelque 1,15 milliard d'euros au titre des dépenses (séjours en hôtels, frais de bouche, billets des ferries, stations-service…) des Marocains de l'étranger lors de leur retour au bercail via les ports espagnols notamment celui d'Algésiras.

La stratégie de contournement de ces derniers est venue se greffer sur l'aggravation de la crise économique aiguë qui frappe les présides de Sebta et Melilia depuis la décision des autorités marocaines, intervenue en 2019, d'assécher les circuits de contrebande en provenance des deux présides. Alors qu'une éclaircie tardait à se manifester dans le ciel des relations maroco-espagnoles, le ministère marocain de la Santé se mêle bizarrement de cette crise diplomatique persistante pour ajouter à la tension avec un communiqué publié le 20 décembre dernier pour justifier le choix du Portugal et non de l'Espagne comme point d'embarquement des Marocains bloqués à l'étranger pour cause d'Omicron. « Il n'est pas possible de reprendre les vols Espagne-Maroc, faute de respect des protocoles sanitaires liés au virus du Covid-19 par les autorités espagnoles, et en l'absence de garanties tangibles sur leur respect et le contrôle des pass de vaccination, et l'état de santé des voyageurs », ont expliqué les services de Khalid Ait Taleb. Réplique immédiate du chef de la diplomatie espagnol qui a rejeté ces propos en les qualifiant d'inacceptables.

Liés par l'histoire et la géographie ainsi que par une communauté de destin, les deux pays sont pourtant condamnés à dépasser leurs différends et à aller plus loin dans la défense de leurs intérêts mutuels. Les responsables marocains et espagnols sont convaincus que ce qui rapproche les deux royaumes est beaucoup plus important que ce qui les divise. Mais reste à traduire cette conviction partagée en actes forts qui épouseraient les contours d'une alliance stratégique qui va au-delà de la coopération classique sur les dossiers de lutte contre l'émigration clandestine, le terrorisme ou le trafic de drogue. La crise sanitaire, qui a déstabilisé les hommes et ravagé les économies tout en redessinant la géopolitique mondiale, fait entrevoir, pour le Maroc et l'Espagne, un voisinage plus fécond qu'il ne l'a été jusqu'ici. A condition que les dirigeants des deux pays fassent une relecture dynamique et tournée vers l'avenir de leur histoire commune. Dans cette optique, Le Maroc attend surtout de son voisin, ancien colonisateur du Sahara, de clarifier sa position sur ce dossier en se libérant d'une ambivalence que les responsables marocains ont de moins en moins du mal à accepter... ●

Côté BASSE-COUR

Les frontières vraiment fermées ?

Les frontières sont fermées. Mais pas pour tout le monde. Il est possible de voyager à l'étranger en recourant aux jets privés. Seule condition, le vol doit au préalable obtenir une autorisation délivrée par le ministère des affaires étrangères et les passagers munis d'un passeport vaccinal en bonne et due forme. Les ressortissants bloqués à l'étranger qui ont les moyens recourent également à l'affrètement de ces appareils pour rentrer au bercail. Quitter le territoire national en douce est donc possible. Une dérogation au profit des privilégiés qui permet de contourner la loi ayant abouti à sa fermeture aux vols internationaux. L'occasion de faire du droit de voyager un luxe très peu accessible tout en sublimant la très chère exception marocaine et lui permettre de voler très haut. Champagne ! ●

Afriquia, championne du secteur des carburants au Maroc

Saïd El Baghdadi, directeur général d'Afriquia SMDC

Basée sur des critères majeurs tels que la renommée, la relation-client, la proximité, la qualité de service, l'engagement, les initiatives sociales, une étude de Top-Of-Mind de Sunergia sur les sociétés pétrolières au Maroc place le groupe Afriquia en tête du palmarès du secteur de la distribution des carburants au Maroc.

De cette étude qui utilise le concept Top-Of-Minds Awareness, permettant d'évaluer la notoriété des marques en se focalisant sur la première citée spontanément par le sondé, est sortie le classement suivant : Afriquia, Shell et Total forment le tiercé de tête avec respectivement 45%, 22% et 21% des citations. Les 5 autres marques citées sont Ziz, Winxo, Oilibya (Ola Energy), Petrom et Petromin. Elles concentrent ensemble 12% des citations.

Dans le détail, Afriquia, qui occupe la première place sur le podium des notoriétés, bénéficie d'une forte image auprès des répondants et sur le marché. L'entreprise est davantage citée par les 18-24 ans (53%), les personnes non instruites (67%), les ruraux (53%) ou encore les CSP D (53%) et E (57%).

Filiale du holding Akwa Group, Afriquia possède la plus grande capacité de stockage, estimée à 980.000 m3 et plus de 500 stations-service sur tout le territoire offrant divers services supplémentaires. La stratégie marketing de Afriquia se déploie aussi sur les réseaux sociaux où la marque comptabilise près de 1,4 million de fans sur Facebook et près de 25.000 abonnés sur Instagram.

Afriquia est en outre réputé pour son engagement sociétal fort à travers notamment son programme de «1 000 Fikra » (1.000 idées). Cette initiative, inédite Maroc, a permis à plusieurs jeunes entrepreneurs issus de différentes régions du Maroc de concrétiser leurs projets grâce à l'accompagnement personnalisé offert par Afriquia aussi bien côté financement que formation. ●

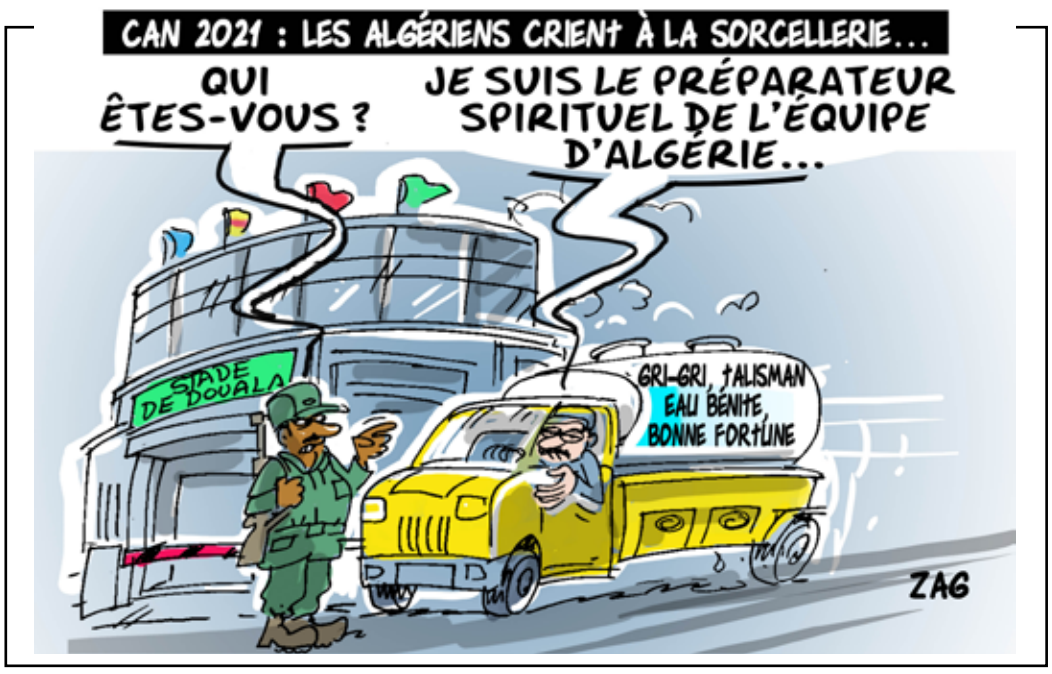

La BCP lève son premier Gender Bond à 200 MDH

La Banque Centrale Populaire (BCP) lève son premier Gender Bond par placement privé. D'une maturité de 4 ans, l'emprunt obligataire subordonné, émis le 31 décembre 2021, a été totalement souscrit par des institutionnels nationaux pour un montant global de 200 millions de DH, indique la BCP dans un communiqué. Ces fonds seront mis à la disposition de la Fondation Attawfiq Micro-finance « dont l'objet social répond à cet objectif », note la banque, expliquant que le principal but de cette opération « est de participer à l'autonomisation économique des femmes à travers l'encouragement de leur insertion professionnelle et de leur inclusion financière ». Par ailleurs, ajoute la banque, l'alignement de l'émission de Gender Bonds par la BCP sur les Social Bonds Principles (SBP) a été certifié par V.E, relevant de Moody's ESG Solutions, fournisseur de données et d'évaluations ESG. L'opération a été notamment soutenue par Financial Sector Deepening Africa (FSD Africa), agence de développement financée par UK Aid, du gouvernement du Royaume-Uni. ●

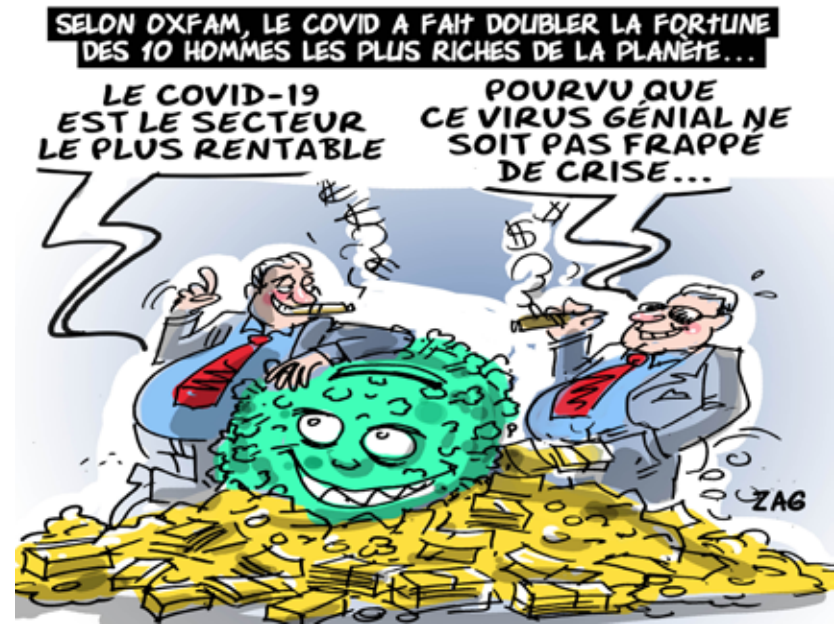

Oxafam veut appauvrir les pauvres riches

La fortune des dix hommes les plus riches de la planète a doublé depuis le début de la pandémie, tandis que 99% de l'humanité s'est appauvrie, a indiqué Oxfam.

La fortune cumulée de l'ensemble des milliardaires depuis le début de la pandémie de Covid-19 « a connu sa plus forte augmentation jamais enregistrée », pour atteindre son niveau « le plus élevé», soit 13.800 milliards de dollars, a fait savoir Oxfam dans son rapport intitulé «Les inégalités tuent». Les dix hommes les plus riches du monde comprennent d'après le magazine Forbes Elon Musk, le patron de Tesla, Jeff Bezos (Amazon), Bernard Arnaud (LVMH), Bill Gates (Microsoft), Mark Zuckerberg (Meta/Facebook), Warren Buffett (Berkshire Hathaway), Larry Ellison (Oracle).

En France, de mars 2020 à octobre 2021, la fortune des milliardaires français a augmenté de 86 % selon l'ONG de lutte contre la pauvreté. «Avec les 236 milliards d'euros supplémentaires engrangés en 19 mois par les milliardaires français, on pourrait quadrupler le budget de l'hôpital public ou distribuer un chèque de 3500 euros à chaque Français». L'ONG britannique dénonce «l'accroissement des inégalités économiques, de genre et raciales et les inégalités entre pays détruisent notre monde ». Selon la même source, les inégalités contribuent à la mort « d'au moins 21.000 personnes par jour » sur la base des décès mondiaux dus au manque d'accès aux soins de santé, à la violence liée au genre, à la faim et à la crise climatique.

« Nous pouvons vaincre l'extrême pauvreté à travers une taxation progressive » et des systèmes de santé publics et gratuits pour tous, a préconisé l'ONG, appelant également à ne pas entraver la création de syndicats et de lever la propriété intellectuelle sur les brevets de vaccins. « Une taxe exceptionnelle de 99% sur les revenus provenant de la pandémie des dix hommes les plus riches permettrait de produire assez de vaccins pour le monde, fournir une protection sociale et médicale universelle, financer l'adaptation au climat et réduire la violence liée au genre dans 80 pays », a souligné le rapport, précisant que cela laisserait malgré tout « 8 milliards de plus qu'avant la pandémie à ces hommes ».

En d'autres termes, Oxfam veut appauvrir les pauvres riches ! ●

Le Beurgeois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (70)

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates "Loufisse" voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". Depuis 1870, le décret Crémieux no 136 attribuait d'office la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie. Il a été complété par le décret no 137 portant sur la naturalisation des indigènes musulmans et des étrangers résidant en Algérie pour qui la qualité de citoyen français n'était pas automatique et ne sera que rarement attribuée aux indigènes musulmans qui restent sous le régime de l'indigénat. La France a vite compris l'intérêt majeur à s'attacher les Juifs d'Algérie.

En mai 1865, lors de son deuxième voyage en Algérie, Napoléon III reçoit une pétition de 10 000 Juifs algériens lui réclamant leur naturalisation collective. C'est ainsi qu'Albert 3ayache devient Français… Né dans une famille de cinq enfants, le petit Albert fera ses études du côté de la frontière franco-marocaine. En 1932, il est nommé au lycée d'Oujda.

En 1934, l'Oranie voisine devient la « petite Hitlerie ». Choqué par les campagnes antisémites des fils de Pétain, Albert 3ayache se met à informer Juifs et Musulmans sur les liens qui les avaient toujours unis dans les pays du Maghreb et à les mettre en garde contre les intrigues de la France visant à les monter les uns contre les autres. Albert 3ayache est fait prisonnier par les Nazis en juin 1940. Evadé, il revient en août 1941 au Maroc, où il avait été nommé au lycée Lyautey à Casablanca en 1939 puis révoqué, parce que Juif, de son poste de professeur lorsque les fils de Pétain abrogent le décret Crémieux de Napoléon III...

Albert 3ayache se met à s'occuper des syndicats miniers de Jerada (anthracite), de Touissite & Boubker (plomb et zinc) et des violentes répressions dans les mines de phosphates de Khouribga. Les militants français étaient expulsés alors que les militants marocains étaient arrêtés et torturés. Dans les mines de phosphates de Khouribga, La7cen Ma3ti fut un des organisateurs des grèves de juin 1947 et d'avril 1948, déclenchées pour l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et surtout l'octroi du droit syndical aux zoufria. Il fit échouer les tentatives scissionnistes de Force Ouvrière qui précisément partirent de Khouribga, avec Louis Léandri et René Cavalier.

Ce fut lui qui affirma la solidarité des travailleurs marocains avec leurs camarades français, dont les revendications depuis longtemps posées furent à l'origine d'une nouvelle grève, le 26 avril, qui dura jusqu'à la mi-mai 1948 ; grève très dure à laquelle les autorités du Protectorat répondirent par une violente répression, des centaines d'arrestations et de licenciements. La7cen, comme on l'appelait, parut épargné ; mais, le 29 novembre 1948, il fut arrêté et condamné à trois mois de prison sous prétexte qu'il aurait empêché ses compagnons de travail de célébrer la fête du Trône.

Sa peine terminée, interdit de séjour à Khouribga, il vint à Casablanca où il s'employa à organiser les travailleurs du secteur privé. Il fit partie de la première délégation syndicale reçue le 29 avril 1949 par le Sultan Mohamed Ben Youssef qui se prononça en faveur du droit syndical pour les travailleurs marocains. Il s'appliqua à organiser les militants nationalistes et participa aux luttes contre les discriminations dont les travailleurs marocains faisaient l'objet. La7cen Ma3ti fut arrêté en décembre 1952 ; il fut parmi les fondateurs de l'UMT (Union Marocaine du Travail) en mars 1955, qu'il quitta en 1960 pour adhérer à l'UGTM (Union Générale des Travailleurs Marocains), fondée par le parti « Indépendance » (Isti9lal en arabe) de 3allal Le Fassi - Cf. Kronik 69 in Le Canard Libéré 675. ● (A suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com

Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

ONEE : Deux nouveaux Postes à Essaouira et Nouaceur

Conformément à sa politique de sécurisation de l'alimentation en énergie électrique, l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) a mis en service, les 10 et 12 janvier 2022, deux nouveaux Postes de transformation électrique dans les provinces d'Essaouira et Nouaceur. La première mise en service concerne la réalisation du Poste électrique 225/60 kV d'Essaouira. Ce Poste s'inscrit dans le cadre du développement du réseau de transport d'énergie électrique de la ville et ses régions et de préparer l'évacuation de la production du futur parc éolien Jbel Lahdid d'une puissance installée de 270 MW. D'un investissement global d'environ 128 millions de DH (128 MDH), ce dispositif a été dimensionné pour répondre à la demande croissante en énergie électrique de la population locale. Le deuxième Poste de transformation, mis en service dans la commune de Ouled Saleh dans la Province de Nouaceur, contribuera, pour sa part, à la satisfaction des nouveaux besoins en énergie électrique des habitants de la zone pour une enveloppe d'environ 105 MDH. Avec la mise en service de ces nouveaux Postes, la puissance installée totale est passée de 120 à 320 MVA dans la région d'Essaouira et de 360 à 500 MVA dans la région de Nouaceur. ●

Côté BASSE-COUR

COUP DE BEC

Le Parti du bon sens 95

La coupe est pleine !

Par Noureddine Tallal.

Décidément, cette édition de la CAF n'est pas comme les autres ! Déjà, elle est intervenue en pleine pandémie de Covid19, décimant les rangs de certaines sélections et empêchant la plupart d'entre elles, dont la nôtre, de mener à terme leurs phases de préparation. Ce qui permettra, en cas de résultats décevants, de faire porter le chapeau au coronavirus, lequel, par les temps qui courent, constitue le prétexte idéal pour justifier les insuffisances de toutes natures ! Il faut dire que cette édition camerounaise de la CAF avait déjà été retardée d'une année en raison de la situation sanitaire avant de débuter finalement le dimanche 9 janvier. Ce satané virus ayant pris ses quartiers d'hiver, il faut bien apprendre à vivre avec dans la vie de tous les jours ! Mais plus que le Covid-19, l'arbitrage ou l'état des pelouses, que les perdants se pressent généralement de pointer du doigt, c'est le climat malsain ambiant qui interpelle le plus Lhaj Miloud... Un climat délétère, dénotant un clivage inquiétant entre les pays des deux bords du Sahara…

Roger Milla avait déjà ouvert le bal des déclarations controversées en affirmant, quelques jours avant le début de la CAN, que les pays du Maghreb mettaient "toujours le bordel" dans cette compétition africaine... Bien sûr, le "Vieux Lion" a rapidement opéré un excellent rétropédalage en présentant ses plates excuses pour son propos malheureux, en précisant au micro d'une radio marocaine: "Je tiens à m'excuser si les gens ont mal compris, mais en aucun cas, je ne peux critiquer un pays d'Afrique".

Notre gardien de but émérite, à qui il faut rendre hommage pour son talent et sa sobriété coutumière, a également créé le buzz en insistant à parler en darija et en réclamant un traducteur, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de la rencontre contre le Ghana dont il fut, soit dit en passant, le véritable homme du match avec un arrêt magistral en début de match… Bien sûr, les grands défenseurs de la langue arabe ont jubilé et le gardien de Séville est devenu leur coqueluche attitrée…

Et de rappeler qu'il était dans son droit le plus absolu, les organisateurs ayant (une fois de plus) failli à leurs obligations et l'article 3 des statuts de la CAF stipulant que «les langues officielles de la CAF sont « le français, l'anglais, l'arabe et le portugais ». Dont acte ! Sauf que Bono s'exprimait en dialecte marocain et que ses frères arabes enthousiastes auraient sans doute eu besoin également d'un traducteur pour comprendre ses propos… Des frères arabes qui, sur les chaînes satellitaires du golfe, se sont tous rangés résolument derrière les sélections d'Afrique du Nord, au détriment des nations subsahariennes. Il faut entendre leurs commentaires enflammés lors des rencontres opposant un pays «arabe» à un pays «africain» ! Et vas-y que je te donne du «notre équipe marocaine», «tunisienne» ou «égyptienne», l'œil mouillé et des trémolos dans la voix ! Ces journalistes qui font front commun pour dénoncer les mille et une misères dont seraient victimes les sélections de la «Oumma» en renvoyant dos à dos les organisateurs, les hommes en noir, la température étouffante et les terrains impraticables! Oubliant que la déontologie leur impose un minimum d'objectivité et de retenue !

Avec en filigrane un fond de racisme latent qui fait penser à Lhaj Miloud que les propos de l'ex-gloire camerounaise n'étaient peut-être pas tout à fait dénués de fondement! Ces mêmes journalistes dont beaucoup, lors du championnat arabe organisé au Qatar, ne reconnaissaient que du bout des lèvres «l'arabité» des équipes Nord-africaines. Mais qui, désormais, vantent leurs vertus guerrières comme si ces confrontations footballistiques s'apparentaient à de nouvelles « foutouhates » où l'Amazigh servait à nouveau de chair à canon... Même le grand Mohamed Salah s'est cru obligé de déclarer que l'Égypte devait sa victoire à l'arbitre de VAR algérien qui avait permis d'annuler le but splendide de la Guinée-Bissau, sous prétexte qu'une faute aurait été commise contre un défenseur égyptien…

Propos particulièrement ingénus, la déclaration du maestro égyptien s'apparentant à une sorte d'hommage implicite à l'esprit de solidarité arabe dont aurait fait preuve l'officiel algérien… Ou alors, c'est Lhaj Miloud qui a l'esprit mal tourné ! Tout cela n'est pas sans rappeler le rapport qu'ont certains «Gaulois » à leurs compatriotes originaires des pays du Sud qu'ils acceptent en tant que Français à part (presque) entière lorsqu'ils réalisent des prouesses au nom de leur patrie d'adoption et dont ils rappellent les origines douteuses au premier faux pas ! En tout cas, Lhaj Miloud constate que les pays maghrébins ne sont finalement les bienvenus ni chez les frères arabes, qui auraient bien aimé que « leur coupe » soit remportée par l'un des leurs, ni en Afrique subsaharienne dont ils semblent vouloir s'exclure d'eux-mêmes par leurs propos à la limite de la décence… Oui, Lhaj Miloud est gêné de cette attitude xénophobe qui consiste à soutenir une équipe en fonction de son appartenance communautaire et non de la qualité de son jeu ou de son fair-play… Certes, il en a toujours été ainsi, diront les anciens… Alors, raison de plus pour que cela s'arrête ! Ou alors, que les pays du Maghreb organisent une compétition amazigh parallèlement à la « coupe arabe » et à la « coupe subsaharienne » ! Ah, il est beau, l'esprit sportif ! ●

Les lions de l'Atlas ont rugi (pour l'instant) au Cameroun...

Déjà qualifiés pour les huitièmes de finale de la CAN 2021, les Lions de l'Atlas s'offrent la première place du groupe après leur match nul 2-2 face au Gabon, également qualifié, très disputé mardi 18 janvier au stade Ahidjo à Yaoundé. Les deux équipes ont livré une prestation de haute facture et non dénuée de suspense. Les Panthères pensent avoir gagné mais c'est sans compter avec Achraf Hakimi. Le joueur du PSG envoie un boulet de canon sur coup franc en pleine lucarne, de près de 30 mètres pour égaliser (85e min). Pour leur part, Les Comores ont créé la surprise de ce groupe en arrachant la première victoire de leur histoire dans une phase finale de CAN, éliminant au passage le Ghana (3-2). Pour la suite de la compétition, les poulains du coach bosniaque entrent dans le dur. Les Lions auront-ils assez de ressources et de technicité pour continuer à rugir jusqu'à la finale, et ne faire de leur dernière proie qu'une bouchée ? ●

Les fraudeurs des plateformes virtuelles dans le viseur de l'Office des changes

Les influenceurs pas Internet d'impôts...

Les Youtubeurs et autres instagrameurs marocains ne peuvent plus échapper au fisc. L'Office des changes qui a mis ces derniers dans le viseur est décidé à les faire sortir du circuit de l'opacité et de la fraude, et les ramener sur le chemin de la transparence. « Le rapatriement des rémunérations relatives aux services rendus en ligne par des Marocains résidents doit être réalisé dans un délai de 90 jours à compter de la date de réalisation de ces prestations de services», a déclaré à cet égard le directeur général de l'Office des changes, le très discret mais efficace Hassan Boulaknadal. Autrement, les contrevenants s'exposent à de lourdes sanctions financières. Service dédié au contrôle des opérations de change réalisées avec l'étranger par les personnes physiques créé en 2018, le département supervision veille au grain via ses fins limiers pour traquer les fraudes. Celles-ci sont légion. Les fraudeurs ont omis de procéder au «rapatriement du produit de ces exportations de services et la constitution d'avoirs à l'étranger sans autorisation de l'Office des Changes (création de société, acquisition de biens immeubles, achat d'actifs financiers, acquisition de bitcoin et autres monnaies virtuelles …).» Les infractions débusquées portent aussi sur «l'ouverture de comptes bancaires à l'étranger que ce soit auprès d'organismes financiers réglementés ou auprès de plateformes financières (Paypal, payoneer,…) ainsi que l'utilisation du produit de ces exportations pour le paiement à l'international de leurs dépenses (compensation…). Qui s'y fraude, s'y pique ! ●

Le ras-le-bol des médecins du privé

Les syndicats des médecins libéraux ont organisé une grève générale le jeudi 20 janvier. Pas de prestations dans la majorité des cabinets privés sauf dans les services d'urgence. Objectif de cette action qui traduit un ras-le-bol des blouses blanches : protester contre la sourde oreille opposée par le gouvernement à leurs principales revendications que sont l'harmonisation des taux de cotisations à l'Assurance Maladie des Indépendants (AMI), la révision de la tarification nationale de référence (TNR) et la mise en place d'un parcours de soins. Quatre syndicats sont aux avant-postes de cette action: le Syndicat National de la Médecine Générale (SNMG), l'Association Nationale des Cliniques Privées (ANCP), le Syndicat National des Médecins du Secteur Libéral (SNMSL) et le Collège Syndical National des Médecins Spécialistes Privés (CSNMSP). Dans le détail, les praticiens du privé rejettent le décret 2.21.290 qui fixe les niveaux de cotisations à 4 fois le Smig pour les médecins généralistes et à 5,5 fois le Smig pour les spécialistes. Ils réclament la baisse de ces montants à 3 fois le Smig, à l'instar des autres professions libérales comme les notaires, pharmaciens, ou architectes. S'agissant du TNR, la loi est claire, stipulant une revalorisation triennale. Or, ce tarif n'a pas changé depuis sa date d'entrée en vigueur en 2006. Résultat : Ce sont les malades assurés qui sont lésés au fond puisqu'ils paient de leur poche quelque 54% de la note des frais des soins. ●

Crime de Tiznit

Acte de folie ou geste terroriste ?

Le criminel présumé après son interpellation.

Épargné depuis quelques années par les actes terroristes, le Maroc vient d'être de nouveau le théâtre d'une attaque meurtrière dans le sud du pays. Une ressortissante française de 79 ans a été tuée, samedi 15 janvier, au marché municipal de Tiznit à l'aide d'une machette de boucher. Elle résidait dans un camping proche de cette petite ville située non loin d'Agadir. Un suspect âgé de 31 ans a été arrêté le jour même dans la capitale du Souss où il a commis « une tentative d'assassinat » d'une touriste Belge. Blessée par la même arme, cette dernière a pu être sauvée après son hospitalisation. C'est la piste terroriste qui a été privilégiée dans ce dossier où le principal accusé, engoncé dans une gandoura, a les apparences d'un jihadiste. Pour connaître le mobile du crime et ses circonstances, le procureur général près la Cour d'appel de Rabat, spécialisé dans les affaires liées au terrorisme, a mandaté le Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ) pour instruire l'affaire et savoir si l'assassin présumé a agi sous le coup de la folie (il a avait été admis selon la police dans un hôpital psychiatrique de Tiznit du 25 septembre au 25 octobre 2021) ou sur ordre d'un commanditaire. Depuis 2002, les autorités ont démantelé plus de 2 000 cellules terroristes et interpellé plus de 3 500 suspects dans le cadre d'affaires liées au « terrorisme ». Là où l'on voir que la fabrique à terroristes ne connaît pas de crise...

Le Maigret
DU CANARD

Le nouveau délire qui fait rage au pays de Tebboune

CAN 2021 : L'Algérie battue par une force maléfique !

Pour leurs supporters, les Fennecs sont invincibles et leur contre-performance lors de leurs premiers matchs de la CAN qui se dispute au Cameroun ne peut être que le fait d'un mauvais sort jeté aux joueurs. Hallucinant !

Ahmed Zoubaïr

Avec un seul point et zéro but marqué, l'équipe algérienne de football est bonne dernière de son groupe, avant un troisième match décisif contre une autre équipe favorite, la Côte d'Ivoire qu'elle doit absolument gagner jeudi 20 janvier si elle veut poursuivre son parcours dans la CAN 2021.

Pour expliquer cette belle contre-performance, les Algériens ont trouvé le bouc émissaire parfait : Le surnaturel. La magie noire aggravée par le mauvais état de la pelouse du stade de Japoma à Douala ! Voilà la raison de leur déroute. Pas le manque d'efficacité des poulains de Belmadi, qui leur a fait rater plusieurs buts. Non, cet argument présente le défaut d'être logique et rationnel ! Autrement dit, les Fennecs, imbattables à la loyale pour leur public, étaient en réalité aux prises avec une équipe de jnoun (esprits malveillants) habillés en joueurs en chair et en os ! Vivement la convocation de l'irrationnel et la cohabitation des séances d'exorcisme avec les exercices physiques ! Pour le moment, le régime algérien n'a pas accusé le Maroc, qui lui sert de bouc émissaire, habituel et commode, d'être à l'origine de la signature d'un protocole de coopération avec les forces occultes pour mettre son équipe de football en difficulté. Une réunion du Conseil de sécurité présidé par Tebboune pourrait sans doute être convoquée dans les jours à venir pour étudier la réponse appropriée à apporter à cette nouvelle alliance maléfiquement stratégique !

En attendant, la défaite des Fennecs face la petite équipe de la guinée Équatoriale (1-0), dimanche 16 janvier, a provoqué dans des proportions inquiétantes un délire énorme au pays de Tebboune où des supporters crient au mauvais sort jeté par l'adversaire sur la pelouse pour empêcher les coéquipiers de Mahrez de marquer. Même le commentateur algérien d'Al Jazzera, Hafid Derraji, n'a pas résisté à la tentation magique d'attribuer les piètres résultats de l'équipe de son pays « au monde des sorciers et des spécialistes de l'occulte », tout en affirmant qu'« en Afrique la sorcellerie existe au cœur du football et qu'il y a une influence causale importante au rôle joué par les sorciers ». C'est aussi

X-Files à la sauce algérienne...

fabuleux que le but inscrit dans la lucarne par l'excellent Achraf Hakimi contre le Gabon! S'engouffrant dans la brèche du diable, un expert algérien ès gri-gri et star incontestée dans son domaine surnommé « Ibn Al-Shanfara », est allé après avoir appuyé la thèse de la magie noire jusqu'à offrir ses services d'exorciste aux joueurs supposés possédés ! « J'ai vu que l'équipe nationale souffrait plus du mauvais œil que de la magie», a-t-il tranché dans une vidéo relayée par un site d'informations local, en se disant prêt à déjouer le sort malveillant jeté aux joueurs algériens, à condition qu'on lui confectionne fissa un passeport pour débarquer en sauveur « dès demain » au pays de Paul Biya. Un enregistrement circulant sur les réseaux sociaux a montré l'accueil d'un raqui par les membres d'une délégation algérienne devant l'entrée de son hôtel de séjour au Cameroun. Si jamais l'Algérie est éliminée de la CAN 2021, les responsables du foot local pousseront-ils l'audace jusqu'à intenter un procès en sorcellerie devant le Tribunal surnaturel international (TSI) ? ! A moins que l'homme fort du pays, l'extraordinaire général Saïd Chengriha n'opte pour la manière forte en faisant bombarder les positions sataniques au Cameroun ? !!!

Surréaliste

Les croyances dans la magie noire et ses effets sur la performance des joueurs sont très ancrées dans le football algérien, ses acteurs et ses supporters.

Persuadé que les Fennecs étaient « maléficiés » lors de leur match, le 17 novembre 2021, entre contre le Burkina Faso qui s'est soldé par un nul (2-2), au Stade Mustapha-Tchaker de Blida, un Algérien ne s'est-il pas employé à asperger la pelouse d'eau bénite pour conjurer un mauvais sort jeté par de supposés marabouts Burkinabés ? Surréaliste, la scène avait fait le tour des réseaux sociaux.

En Algérie, où le ridicule ne tue pas et où le prétexte du surnaturel fait vivre, l'affaire actuelle qui défie l'entendement occupe les esprits et monopolise les conversations dans les cafés de commerce, faisant momentanément oublier à la population les pénuries chroniques de certains produits de première consommation. Au pays des champions en diversion tous azimuts, le Maroc n'est plus le seul bouc émissaire des turpitudes et des catastrophes en tout genre qui frappent le pays comme les incendies en Kabylie d'août dernier et la faiblesse de son commerce avec les pays subsahariens… Prétexte des plus commodes, la sorcellerie peut désormais tout expliquer : l'incompétence des dirigeants et leur incurie, l'absence de l'huile de table des rayons des magasins, le cramponnement de la gérontocratie militaire au pouvoir, la débandade continue du Polisario et sa décomposition à vue d'œil, la perte d'influence d'Alger dans ses bastions traditionnels, les ouvertures de consulats de plusieurs pays au Sahara marocain… Au fait, la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara est peut-être le résultat d'un mauvais sort, jeté à l'ex-président Donald Trump ? Tebboune et consorts n'y ont vu que du feu…de forêt. ●

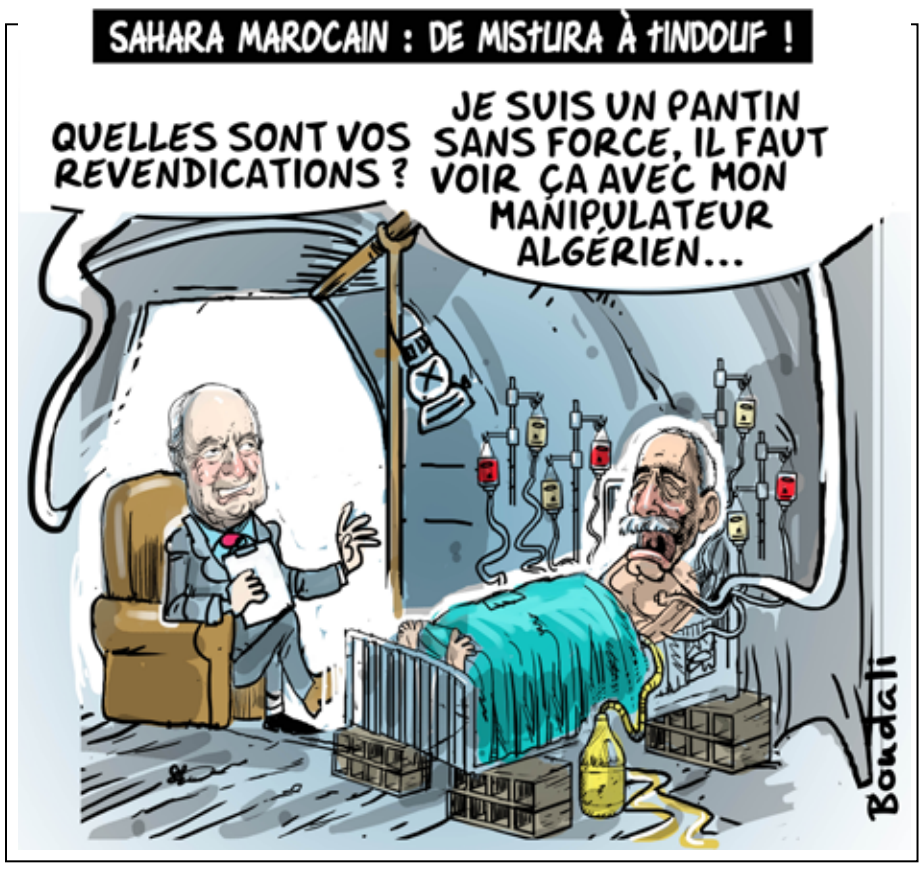

Le Maroc toujours coupé du monde

Incompréhension sans frontières...

De nombreux secteurs économiques, notamment le tourisme et l'événementiel, ont laissé des plumes dans la crise sanitaire ou plutôt sa gestion où il y a à boire et à manger. Explications.

Jamil Manar

Le taux de croissance en 2022 vient d'être revu à la baisse par l'agence de notation Fitch : 3,2% au lieu de 3,4 prévu initialement. En cause, la vague Omicron ou les mesures « les plus drastiques dans la région Mena », prises par les autorités marocaines : la fermeture des frontières depuis le 30 novembre pour se protéger contre les contaminations venues de l'extérieur. Une pure vue de l'esprit, puisque la stratégie d'anticipation n'aura servi qu'à achever le tourisme et ses différents prestataires de services, contribuer davantage à l'érosion d'un pouvoir déjà faible, car le premier cas Omicron ne sera annoncé que le 16 décembre à Casablanca et il n'est pas venu de l'étranger. La personne infectée, une femme casanière de 30 ans, n'avait pas bougé de chez elle au cours des dernières semaines. Ce qui laissait croire qu'il s'agissait d'une mutation locale du virus.

Bulletin quotidien

L'apparition de ce premier cas qui allait ouvrir la voie à une propagation rapide d'Omicron sur le sol national a du coup remis en cause la pertinence du maintien de la fermeture des frontières vu que Omicron était déjà parmi nous. Au lieu d'annoncer la levée de cette mesure dévastatrice, un communiqué officiel tombe comme un couperet annonçant sa prorogation jusqu'à fin janvier 2022 ! De quoi dérouter le plus avisé des stratèges ! Surtout que le nouveau variant, découvert le 24 novembre en Afrique du Sud avant de se répandre à grande échelle en Europe et aux États-Unis, a montré qu'il est hautement contagieux mais moins dangereux que la version originale apparue en Chine en décembre 2019 et ses autres variants apparus plus tard dont le Delta.

Certes, Omicron se propage comme une trainée de poudre mais se distingue par un taux de létalité très faible générant des symptômes ici comme ailleurs semblables à ceux de la fièvre saisonnière (fatigue, toux, fièvre et maux de tête). L'inquiétude qui s'est emparée de la planète dans la foulée de son apparition s'est progressivement estompée pour laisser la place à un

Auto-embargo maritime et aérien : Une crise qui en cache plusieurs...

certain soulagement. En dépit de ces nouvelles rassurantes, le Maroc a fait le choix difficilement défendable de reconduire son auto-embargo aérien et maritime au lieu que le ministère de la Santé fasse son travail en faisant tester, aux principaux points d'entrée du pays, les étrangers désireux de se rendre au Maroc.

Comble de l'incompréhension, cette solution de bon sens a été refusée y compris aux Marocains du Maroc, qui se trouvaient sous d'autres cieux au moment de la fermeture du pays. Faute d'avoir été tous rapatriés en raison de la suspension le 23 décembre dernier des vols de rapatriement, nombre d'entre eux, souvent à court de ressources, sont condamnés jusqu'à aujourd'hui à la précarisation et au désespoir !

Cette solution de bons sens, économiquement et socialement responsable, aurait permis de ne pas condamner à la faillite l'écosystème touristique et à la disette financière les milliers de familles urbaines et rurales qui vivent directement et indirectement du secteur des loisirs, qu'ils soient inscrits à la CNSS ou pas.

Sans compter le manque à gagner considérable en termes de rentrées en devises que le tourisme domestique, compte tenu de différents facteurs, n'a pu compenser que dans des proportions insignifiantes.

En deux mois d'enfermement, Omicron a fait plus de victimes économiques et sociales que des décès dus aux contaminations à proprement parler! L'interdiction des rassemblements, festivals et autres manifestations, a porté un coup dur au secteur de l'événementiel et de la culture et asséché les finances des clubs de football en raison de la fermeture des stades au public alors qu'en Europe et dans plusieurs pays arabes comme le Qatar les autorités ont laissé les gradins se remplir au plus fort des contaminations. L'exception marocaine !

On aurait pu avoir une idée plus ou moins précise sur l'ampleur du désastre si le décompte journalier relatif au Covid-19 fourni de manière assidue par le ministère de la Santé intégrait le nombre de destructions d'emplois, de pertes de revenus, de fermetures d'entreprises et de suicidés. Là, on aurait été plus édifié sur la véritable ampleur de la crise sanitaire et de son choc socio-économique au-delà de ce bulletin quotidien qui péchant par son insuffisance opaque y compris côté épidémie (âge des morts, leur état de santé, nature de la comorbidité, vaccinés ou pas.) ne renseigne que

Le Maigret DU CANARD

très superficiellement sur la situation pandémique nationale. A l'opacité des indicateurs s'ajoute l'absence de débat contradictoire. Les quelques experts maison ou considérés comme tels, qui font en même temps partie du comité scientifique et technique, se contentent de jouer juste les colporteurs de la parole officielle dans les médias-relais en incitant jusqu'à la redondance les gens à compléter leur schéma vaccinal et à observer les gestes barrières. La langue de bois pandémique est née et elle a fait des émules, suscitant des vocations de chercheurs autoproclamés en matière des systèmes de santé. Pas de transparence non plus du côté du centre marocain de pharmacovigilance dont la sortie de sa directrice générale Rachida Soulaymani Bencheikh, via un webinaire remonte à novembre dernier sur les effets indésirables post-vaccinaux dont les chiffres ont été communiqués à cette occasion alors que les services de Khalid Aït Taleb avaient auparavant opté pour la stratégie du déni.

Propos déplacé

Cette initiative a été organisée à reculons par le ministère de la Santé devant la multiplication sur les réseaux de vidéos faisant état d'effets indésirables graves (décès, hémiplégie…) qui ont eu comme effet d'alimenter la méfiance envers les vaccins. La troisième dose a généré à son tour une vague de vive appréhension auprès des citoyens à mesure que sont relayés des cas d'effets secondaires attribués à ce dernier rappel. Les autorités ont beau forcer sur la dose de la sensibilisation à grand renfort de publicité radiophonique, dans la tête de bien des Marocains s'est incrustée l'idée que les vaccins anti-Covid sont plus dangereux que le virus. Le discrédit qui frappe la parole officielle, aggravé par la crise sanitaire et surtout la manière dont elle a été gérée, a grandement contribué à la perte d'adhésion aux mesures de protection.
D'ailleurs, la majorité des Marocains vivait au quotidien comme s'il n'y avait pas de Covid. Une vie sociale presque normale en total décalage avec les discours anxiogènes ambiants, expression d'une peur panique des responsables.
En cause, une crise de communication chronique et quand celle-ci existe elle est confuse avec comme seul vecteur des communiqués secs et laconiques non accompagnés d'explication du pourquoi du comment. Cette situation a fait naître y compris chez le citoyen lambda le sentiment du troupeau qui n'a qu'à suivre les consignes sans se poser de questions…
Difficile d'empêcher les gens de s'interroger : Les autorités ont-elles à ce point peur pour notre vie ? Dans un pays où le système de santé n'est pas réputé pour sa performance et où l'on peut mourir facilement pour négligence médicale sans que cela ne tire à conséquence pour les responsables ni perturbe le sommeil du ministre de la Santé, agir comme si la lutte contre le Covid était le seul vrai enjeu de santé publique, l'unique problème qui mérite la mobilisation des pouvoirs publics, a de quoi en effet étonner les moins enclins à douter…
Peu importe de mourir de faim, les poches Covid, malheureux et désargenté! L'essentiel est ne pas décéder du Covid ? Cette insensibilité à la détresse de milliers de familles marocaines, qui ne sont pas toutes éligibles à la dérisoire indemnité forfaitaire de 2.000 DH par mois - pas suffisante pour payer le loyer d'une pièce misérable - se trouve traduite dans le propos déplacé de la ministre du Tourisme de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire Fatim-Zahra Ammor tenu devant la 20ème session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) qui a eu lieu le 1er décembre 2021 à Madrid : « Le Covid-19 fait partie désormais de l'équation et nous offre une opportunité unique pour transformer le secteur du tourisme en nous adaptant aux nouvelles réalités du marché, en anticipant les changements de mode de consommation des voyageurs et en tirant profit des opportunités offertes », a-t-elle cru judicieux de déclarer.
Ce propos pour le moins inadapté a choqué plus d'un. Un ministre ne parle pas comme ça, à la manière d'un marketeur chargé de vendre de nouveaux produits. Ce n'est pas le langage d'un responsable en chef dont le rôle est de trouver des solutions immédiates aux acteurs d'un secteur essentiel dévasté par une crise sans précédent. Qui a détruit des centaines d'emplois, mis en déroute plusieurs entreprises, a fait tarir la source de revenus de milliers de familles et généré du désespoir social dans des proportions inimaginables.
Face au ralentissement des contagions liées à Omicron et au vu de son taux de létalité très faible, l'Espagne a appelé à gérer le Covid comme une épidémie de grippe qui fait partie du quotidien. Autrement dit, il faut vivre avec et non contre au risque de prolonger la souffrance économique et sociale. Les pouvoirs publics marocains vont-ils emboîter le pas à leurs voisins ibériques ? Une chose est sûre : Rien ne justifie plus le maintien de la fermeture des frontières nationales au-delà du 31 janvier. Sauf si les autorités sanitaires décident dans leur extrême prévoyance de se protéger dès maintenant contre le prochain variant ! ●

Petite bouffée d'oxygène pour le tourisme

A qui vont profiter les 2 milliards de DH ?

Le gouvernement Akhannouch vient d'adopter un plan de sauvetage du tourisme national, dévasté par une crise sanitaire qui a duré de près de deux ans, d'un montant de 2 milliards de DH.

Pour les professionnels du secteur, cet effort public est louable même s'il reste insuffisant pour compenser les pertes de l'ensemble de l'écosystème touristique, estimées à quelque 82 milliards de DH depuis le début de la crise sanitaire.
Fruit de plusieurs réunions entre la ministre du Tourisme Fatim-Zahra Ammor et les dirigeants de la CNT, ce Fonds de soutien se décline en 5 principales mesures :

•Le prolongement du versement de l'indemnité forfaitaire de 2000 DH durant le premier trimestre 2022, pour l'ensemble des employés du secteur du tourisme, les transporteurs touristiques et les restaurants classés,
•Le report des charges dues à la CNSS pendant 6 mois pour ces mêmes employés,
•L'établissement d'un moratoire relatif aux échéances bancaires sur une durée pouvant aller jusqu'à 1 an, pour les hôteliers et les transporteurs touristiques. Les intérêts intercalaires seront pris en charge par l'État pour une période équivalente aux mois de non-activité en 2021, ainsi que le premier trimestre 2022.

Fatim-Zahra Ammor, ministre du Tourisme.

•La prise en charge par l'État de la taxe professionnelle due par les hôteliers en 2020 et en 2021,
•L'octroi d'une subvention de l'État au secteur de l'hôtellerie, pour un montant global de 1 Mrd de DH. L'objectif de cette aide est de soutenir l'effort d'investissement (entretien, rénovation, formation…) des hôtels souhaitant se préparer à un redémarrage rapide de l'activité dès la réouverture des frontières.
Reste à savoir si les 2 milliards de DH annoncés vont bénéficier également aux principales victimes de la crise sanitaire : les PME touristiques comme les transporteurs et les agences de voyages, les guides et les commerçants dont l'activité est liée à l'industrie des voyages et toute cette main-d'œuvre vivant directement ou indirectement du secteur. Vivant en milieu citadin et rural, cette population n'est pas déclarée à la CNSS et se retrouve de ce fait très lésée.
Quid en effet des différents animateurs et gargotiers de la place Jemaâ El Fna, des bazaristes de Fès, Agadir, Marrakech ainsi que des guides de montagne de Setti Fatma et de Ouarzazate, des villages situés sur les grands circuits touristiques et de ces milliers de petites mains du tourisme culturel et balnéaire ? Le gouvernement doit se soucier de cette population silencieuse qui a perdu son unique source de revenus en raison de la crise sanitaire… Négliger cette catégorie au profit des grandes enseignes touristiques seulement alors qu'elle représente un rouage essentiel de la machine touristique c'est ne pas reconnaître le rôle essentiellement social du tourisme qui va évidemment bien au-delà des recettes en devises qu'il génère et de l'importance effective de sa contribution fiscale. ●

Le Maigret
DU CANARD

Tribune Libre

Les 100 jours que l'on attendait

***Par Abdeslam Seddiki* ***

Depuis que Roosvelt a inauguré cette pratique en 1933, au terme de cent jours de son investiture, pour annoncer des mesures anti-crise, elle est en passe de devenir une sorte d'obsession à laquelle peu de gouvernements pourraient y déroger. En effet, l'habitude est prise de faire bénéficier tout nouveau gouvernement d'un délai de grâce de 100 jours. Passé ce délai, le gouvernement en question est tenu moralement d'exposer son bilan, le porter à la connaissance de l'opinion publique et le soumettre à l'appréciation des parlementaires en vue d'engager un débat parlementaire. C'est dans ce sens que le Chef du Gouvernement Aziz Akhannouch a décidé de se plier à cet exercice en s'adressant ce mercredi à l'opinion publique, comme « invité spécial » via les deux chaînes de télévision publiques.

Pourquoi cent jours ? Aucune réponse convaincante à une telle question dans la mesure où elle n'a aucun fondement juridique ni constitutionnel. Il s'agit d'une simple pratique. D'ailleurs, le Président Obama, une fois élu, a demandé une période de 1 000 jours pour présenter son premier bilan ! Les 100 jours de Roosvelt s'expliquent essentiellement par le contexte créé par la grande crise de l'époque.

Une fois le principe admis, reste à savoir la méthodologie de présentation de ce premier bilan et de son évaluation. Bien sûr, toute appréciation doit porter sur les engagements du gouvernement tels qu'ils ont été annoncés dans son programme et programmés dans la loi des finances. Autrement dit, on juge le gouvernement sur ce qu'il a fait et ce qu'il compte faire dans un proche avenir et non sur ce qu'on voulait qu'il fasse. La différence entre les deux conceptions est de taille ! Il s'agit en quelque sorte de faire une évaluation interne et non une critique externe. Pour le dire d'une manière prosaïque, il s'agit de prendre le gouvernement au mot avec ses dix grands engagements.

Par ailleurs, il faut éviter de tomber dans l'écueil des détails comme l'a fait le gouvernement précédent en présentant un bilan de ses premiers cent jours sous une forme caricaturale qui se prête au rire: « 120 jours, 120 mesures». Une telle méthode ne fait que noyer le poisson et esquiver les grandes questions du pays. Examinons de près les engagements du Gouvernement.

Au niveau de l'engagement 1 consistant à réaliser un taux de croissance moyen de 4%, le gouvernement prêche par la prudence et le manque d'ambition en ne retenant en fin de compte qu'un modeste taux de 3,2% pour l'année en cours. Ce qui risque d'hypothéquer l'objectif de création d'un million d'emplois au moins au terme de la législature.

Engagement numéro deux du gouvernement. A cet effet, force est de constater que le gouvernement a donné le coup d'envoi pour la création de 250 000 emplois temporaires, et précaires pour dire les choses clairement : 80% de ces emplois, soit 200 000, ne durent que ce que durent les roses, à peine six mois; les 20% restants peuvent aller jusqu'à 24 mois. Il est prématuré, en effet, de porter un jugement sur ce programme baptisé « Awrach» et d'examiner son impact sur le marché du travail. Le quatrième engagement porte sur la généralisation de la couverture sociale. Ce chantier royal, qui a démarré au cours de la législature précédente, bénéfice d'un traitement et d'un suivi particuliers. Et on ne peut que s'en féliciter. Il convient de rester prudent et attentifs pour en assurer le succès et la durabilité.

Concernant les 7 autres engagements, il est difficile de s'y prononcer à présent tant que rien de concret n'est apparu sur la scène et aucun signal fort n'a été donné. A l'exception de quelques maladresses et bévues dont on aurait pu bien se passer : mauvaise gestion de la crise du secteur touristique en relation avec la fermeture prolongée des frontières du pays, cacophonie dans la gestion du secteur de l'enseignement …

Nouvelle approche

Il faut cependant inscrire à l'actif de ce gouvernement sa nouvelle approche de traiter la problématique de l'investissement, une approche pragmatique et réactive. Ainsi, la commission nationale d'investissement que préside le Chef du Gouvernement a tenu au cours de cette période pas moins de 4 réunions en approuvant 31 projets avec un investissement global de 22,5 MM DH générant 11 300 emplois directs et indirects.

Dans l'ensemble, le gouvernement n'est pas parvenu à créer un climat de confiance dans le pays et n'a pas pu, nous semble-t-il, gagner l'adhésion du peuple marocain à son projet. Ne disposant pas d'instituts indépendants pour mesurer la popularité du Chef du Gouvernement et de ses différents Ministres, comme du reste des autres responsables politiques, le seul élément à notre disposition est l'indice de confiance des ménages élaboré par le HCP.

A ce niveau, force est de constater que la situation est loin de s'améliorer depuis la nomination de l'actuel exécutif. Ainsi, l'indice de confiance des ménages (ICM) s'est établi au quatrième trimestre 2021 à 61,2 points, enregistrant une dégradation par rapport au trimestre précédent où il a été de 65,5 points et une stagnation par rapport au même trimestre de l'année précédente. Et qui plus est, les ménages interrogés n'entrevoient aucune amélioration au cours de l'année actuelle.

C'est là où justement le Chef du Gouvernement est attendu ce mercredi.

S'il veut convaincre les citoyens de ses choix et instaurer un climat apaisé, il doit s'exprimer dans un style direct et sans faux-fuyants et dire aux Marocains la vérité, toute la vérité, y compris sur des questions soulevées dans la presse nationale et par l'opposition parlementaire. L'erreur à ne pas commettre est de se retrancher dans un discours technocratique et glacial. Un discours sans couleur et sans saveur.

Le Chef du Gouvernement est d'abord un responsable politique. Et c'est à ce titre qu'il est là où il se trouve.

Bien sûr, il appartient aux journalistes qui vont l'interroger de jouer le jeu comme il se doit en étant des interprètes fidèles des préoccupations et des interrogations de la population. Y compris sur des sujets qui risquent de fâcher !! ●

**** Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.***

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Ghita Mezzour, ministre déléguée chargée de la Transition Numérique et de la Réforme administrative

Vive la digitalophonie !

Ministre déléguée chargée de la Transition Numérique et de la Réforme administrative, Ghita Mezzour qui vient de lancer en grande pompe la marque Morocco Tech a reçu le Canard dans son bureau où ne traîne le moindre papier.

C'est parti pour le label Morocco Tech dont vous venez de lancer un show à l'américaine. C'est la nouvelle usine à gaz du gouvernement ?

Je ne suis pas d'accord. Mon projet qui une copie de la French Tech française est conçu pour positionner le Maroc sur la carte mondiale du digital. Le digital c'est vital comme l'hôpital.

Ca sonne comme un slogan new wave?

New wave, I like it, j'aime bien cette expression. Le défi que je me suis lancé as minister c'est de faire des jeunes marocains de parfaits digitalophones, entreprenants et inventifs, capables d'innovation et de challenges.

Encore faut-il se donner les moyens pour promouvoir la digitalophonie…

Ce n'est pas très compliqué. Il faut juste être un jeune esprit formaté NTIC, posséder un ordinateur et avoir grandi avec un portable dans le creux de la main pour maîtriser les codes de la novlangue. Pour ma part, je suis déterminée à faire de la Net génération le fer de lance développement de mon pays qui doit respirer l'air numérique à plein poumons.

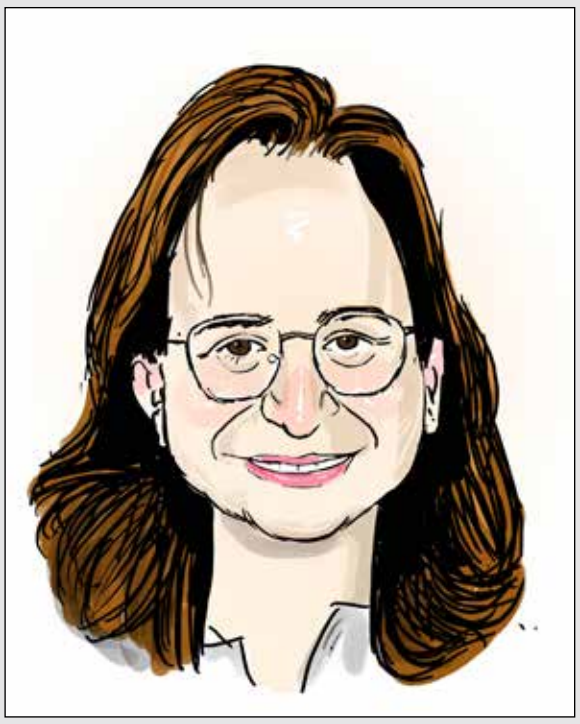

Donc votre programme, c'est du sérieux, du lourd ?

Évidemment madame. Il ne faut plus dire Maroc, il faut parler désormais du Maroc comme d'une startup nation. Ça fait branché, Bold (audacieux) et high-tech. Avec moi, le Maroc sera une véritable startup nation dopée à la virtualité. C'est l'occasion rêvée d'accélérer la fin de la réalité.

Surtout que cette réalité est très peu reluisante…

Absolument. Notre réalité nationale n'est pas attrayante, elle est même repoussante et, de toute façon, personne ne l'aime. Le changement sera virtuel ou ne sera pas. Il est grand temps que la nouvelle génération, biberonnée à l'internet, prenne le pouvoir dans tous les secteurs. Étant moi-même issue de cet univers, j'ai la ferme intention de faire du Royaume une destination mondiale des investissements dans le high-tech.

Les startups ont besoin de fonds considérables pour démarrer et décoller. Avez-vous au financement ?

Les startuppers n'ont qu'à se débrouiller pour trouver les capitaux. Avec le système D, les jeunes pousses peuvent devenir des arbres.

Vous êtes également chargée de la réforme administrative… Un projet dans le pipe ?

Of course ! L'administration marocaine gagnerait à être complètement virtualisée avec la mise en place d'un système d'intelligence artificielle. C'est le meilleur moyen de se débarrasser de la connerie naturelle et des bras cassés qui cassent le pays. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

Le MIGRATEUR

La mafia à Chengriha mise à nu

Les généraux algériens sont impliqués dans le soutien au terrorisme en Afrique et au trafic d'êtres humains, d'armes et de drogue... Les révélations de l'ex boite noire du chef de l'état-major de l'armée algérienne le général Ahmed Gaid Salah, décédé dans circonstances en décembre 2019, sont explosives. La CPI doit intervenir. L'ex-adjudant-chef Guermit Bounouira a accusé, via une vidéo fuitée depuis sa cellule à la prison militaire de Blida, l'actuel chef d'état major de l'ANP, le général Chengriha, de trafic d'êtres humains, d'armes et de drogue, de financement du terrorisme en Afrique et de soutien aux mercenaires en Libye... Bounouira a également accusé Chengriha de Traite des êtres humains, de drogue et d'armes dans la région de Tindouf en coopération avec le Front Polisario.

Trafics de tout genre qui selon le bras droit de Gaid Salah, auraient rapporté à Chengriha quelque 25 milliards de dollars ! Bounouira a également ajouté que le général Gaid Salah était sur le point d'emprisonner le général Chengriha, mais a décidé de le faire après les élections présidentielles, ce qui confirme que Gaid Salah a été liquidé par Chengriha après quatre jours de la nomination de Tebboune, qui avait été nommé par Gaid Salah en tant que président fantoche de l'Algérie...

La réaction de Chengriha ne s'est pas fait attendre. Bounouira, poursuivi depuis le 11 août 2020 pour haute trahison, juste une semaine après son extradition par la Turquie vers l'Algérie, a été condamné [lundi 10 janvier] par le tribunal militaire de Blida à la peine capitale. ●

Affaire Djokovic : Le grand Smatch du gouvernement australien

Novak Djokovic à l'aéroport de Melbourne attendant de quitter l'Australie, REUTERS/Loren Elliott.

Novak Djokovic a quitté l'Australie dimanche après qu'un tribunal ait confirmé la décision du gouvernement d'annuler son visa. La décision unanime des trois juges de la Cour fédérale a porté un coup fatal aux espoirs de Djokovic de remporter un 21e tournoi du Grand Chelem lors de l'Open d'Australie qui a débuté lundi.

Le joueur serbe s'est rendu à l'aéroport de Melbourne quelques heures plus tard. Des agents fédéraux l'ont escorté, lui et son équipe, du salon d'affaires jusqu'à la porte d'embarquement, où il a pris un vol Emirates à destination de Dubaï. Le vol a décollé peu avant 23 heures (12h00 GMT).

Djokovic a déclaré après le jugement qu'il était extrêmement déçu car cela signifiait qu'il ne pourrait pas participer au tournoi. « Je respecte la décision du tribunal et je coopérerai avec les autorités compétentes en ce qui concerne mon départ du pays », a-t-il déclaré dans un communiqué, tout en souhaitant la réussite du tournoi.

La controverse est devenue une pierre de touche politique pour le Premier ministre Scott Morrison, qui se prépare à une élection prévue en mai. Son gouvernement a été critiqué pour sa gestion de la demande de visa de Djokovic.

M. Morrison s'est félicité de la décision du tribunal, affirmant qu'elle contribuera à « maintenir la solidité de nos frontières et la sécurité des Australiens ». « Il est maintenant temps de poursuivre l'Open d'Australie et de profiter à nouveau du tennis pendant l'été ».

La première ministre de Serbie, Ana Brnabic, a exprimé, pour sa part, dimanche sa déception et sa colère. « Je pense que la décision du tribunal est scandaleuse. Je suis déçue. Je pense qu'elle montre comment l'État de droit fonctionne ou, mieux encore, ne fonctionne pas dans certains autres pays.» ●

le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

RÉDACTION
Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Ahmed Zoubaïr

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL
Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Maroc Soir

DISTRIBUTION
Sapress

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN 2028-0416

Mali : L'ex-président Boubacar Keita tire sa révérence

L'ancien président malien Ibrahim Boubacar Keita, destitué par l'armée en 2020 sept ans à la tête de l'État, est décédé, ont annoncé des responsables dimanche. Il avait 76 ans.

Connu sous ses initiales IBK, feu Keita a dirigé ce pays d'Afrique de l'Ouest riche en or et uranium de septembre 2013 à août 2020, lorsque les insurgés islamistes ont envahi de vastes régions du pays en mettant à mal sa popularité.

Des élections législatives contestées, des rumeurs de corruption et une économie en berne ont également alimenté la colère du public et attiré des dizaines de milliers de personnes dans les rues de la capitale Bamako pour réclamer sa démission en 2020. Il a finalement été chassé par un coup d'État militaire, dont les dirigeants dirigent toujours le Mali malgré de fortes objections internationales. « Très attristé d'apprendre le décès de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita », a tweeté le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop. « C'est avec une grande émotion que je m'incline devant sa mémoire ». La cause du décès n'était pas encore claire. Un ancien conseiller a déclaré qu'il était mort à son domicile à Bamako. Keita, qui voyageait fréquemment à l'étranger pour recevoir des soins médicaux, a été détenu et assigné à résidence pendant le coup d'État, mais les restrictions ont été levées sous la pression de la CEDEAO, le bloc politique ouest-africain. Connu pour ses robes blanches flottantes et sa tendance à mal articuler ses mots, Keita a remporté une victoire électorale retentissante en 2013. Il a promis de s'attaquer à la corruption qui a érodé le soutien à son prédécesseur Amadou Toumani Toure, également renversé par un coup d'État.

Feu Ibrahim Boubacar Keita. Luc Gnago / Reuters.

Il avait une réputation de fermeté forgée en tant que premier ministre dans les années 1990, lorsqu'il a adopté une ligne dure avec les syndicats en grève. Mais son mandat a été entaché dès le départ par une crise sécuritaire au cours de laquelle des djihadistes liés à Al-Qaïda ont déferlé dans le nord désertique. Les forces françaises étaient intervenues en janvier 2013 pour repousser les insurgés qui avaient détourné une rébellion ethnique touareg. Mais les groupes ont rebondi. Au cours des neuf années qui ont suivi, ils ont tué des centaines de soldats et de civils et ont créé dans certaines régions leurs propres systèmes de gouvernement.

Les attaques des djihadistes ont attisé les affrontements ethniques entre communautés rivales d'éleveurs et d'agriculteurs, faisant des centaines de victimes supplémentaires et soulignant le manque de contrôle du gouvernement. En 2014, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont gelé près de 70 millions de dollars de financement après que le FMI a exprimé des inquiétudes concernant l'achat d'un jet présidentiel de 40 millions de dollars et un prêt distinct pour des fournitures militaires. ●

Can'Art et CULTURE

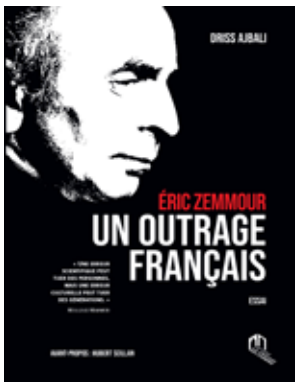

« Éric Zemmour, un outrage français » bientôt en librairie

« Eric Zemmour, un outrage français» est le titre d'une nouvelle publication éditée chez La Croisée des Chemins. De cet essai d'environ 550 pages est le sociologue expert en matière d'immigration Driss Ajbali, dont la sortie en librairie est prévue le 24 janvier courant simultanément au Maroc, en France, en Tunisie et en Algérie.

«L'auteur, un Franco-marocain qui, en Alsace, a travaillé, depuis vingt-cinq ans sur les questions de violence urbaine, procède, dans cet ouvrage, à un examen minutieux de vingt ans de l'histoire de France à travers le portrait d'Éric Zemmour, aujourd'hui au centre de toutes les polémiques et les surenchères médiatiques.»

Abdelkader Retnani, La Croisée des Chemins. «La France a besoin d'un nouveau Julien Benda pour réécrire à nouveau La Trahison des clercs, version 2000. Depuis l'affaire du foulard en 1989, un projet longtemps 'infra-intellectuel', mené par des mandarins médiatiques, œuvre en réalité pour connecter directement «le délitement des sociétés démocratiques à la question de l'immigration» et à son déferlement. Ils alertent sur le grand remplacement pour mieux préparer les conditions du grand déplacement.

Depuis le début des années 2000, dans une forme d'accompagnement à distance du lepénisme, de nombreux livres et autres essais ont balisé le chemin pour qu'en 2022, Éric Zemmour en vienne à tenter de passer de la réflexion à l'action. Venu sur le tard sur ces questions, depuis 2006 et pour être exact depuis 2008, non seulement Éric Zemmour a raflé la mise de tous les néo-réactionnaires, mais avec sa radicalité, il en est venu à centrer Marine Le Pen, devenue, pour le coup, une «figure convenable ».

« Le présent essai tente de revenir, année par année, événement, le plus souvent tragique, après évènement, livre par livre, pour tenter de comprendre comment des minorités, de part et d'autre, ont préempté le débat français pour le réduire, quand ce n'est pas à coup de surenchères mémorielles et de concurrences victimaires, à une société où ne vit plus côte à côte, mais «face à face», le tout sur un fond de dérives, réelles, dans certaines parties du territoire français. Les responsabilités sont partagées. Il s'agit donc ici, et sans concessions, de rendre à César, ce qui est à César et à Omar, ce qui est à Omar. »

Extrait de l'avant-propos de Maître Hubert Seillan
Avocat au barreau de Paris.

Driss Ajbali, sociologue de formation, a à son actif une longue expérience dans le domaine de l'immigration, la banlieue et la violence. Très actif dans le domaine associatif, M. Ajbali a été directeur d'un centre social et culturel durant une décennie, avant de présider, durant une dizaine d'années, le Comité d'action en faveur des immigrés, mis en place en France en 1952. Parmi ses ouvrages : « Violence et immigration », préfacé par Catherine Trautmann (ancienne ministre de la Culture) et « Ben Laden n'est pas dans l'ascenseur », un essai co-signé avec Daniel Riot sur la peur de l'immigré en Europe. Driss Ajbali est membre du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) depuis 2008 et médiateur de l'agence de presse MAP depuis 2020. Il a d'ailleurs publié un ouvrage en 2021 sur les figures de la presse marocaine. ●

« Come back » actuellement dans les salles

Neuf ans après la sortie de « Road to Kabul », Brahim Chkiri fait son come-back avec un nouveau film intitulé « Come back » dont la sortie est prévue pour ce mercredi 19 janvier dans les salles de cinéma au Maroc.

Ce film est un magnifique message d'amour d'une mère à son fils.

Dans un monde de violence et de haine, une mère part à la recherche de son fils qui a été embrigadé pour partir combattre en Syrie.

Grâce à un amour maternel sans concession, Batoul fait fit de tous les obstacles, de tous les dangers pour retrouver Ismaël… L'amour d'une mère face à la haine aveugle...

Film d'action, il évoque le terrorisme et l'extrémisme. « Il raconte l'histoire vraie d'une jeune mère qui part en Syrie pour récupérer son fils adolescent qui a filé. En suivant son itinéraire, dans sa quête pour trouver son enfant, on découvre les horreurs de la guerre, de la séparation », explique le réalisateur de Road To Kabul » et « Masoud Saida et Saadane ».

« Come Back » qui met en vedette une sélection d'acteurs marocains et étrangers, comme Noufissa Benchehida, Aziz Dheouir, Kalila Bounailat, Issam Bouali, Abdessalam El Bouhssini, Mohamed Qissi, Hafid Stito, David Oba et bien d'autres.

Produit par « Med Production » le long métrage a été tourné entre le Maroc et la Belgique. Il a bénéficié d'une subvention d'une valeur de cinq millions cinq cent quatre-vingt mille dirhams (5.580.000 DH), auprès du Centre cinématographique marocain (CCM).

Né en 1969 à Inezgane (Banlieue d'Agadir), il grandit à Bruxelles (Belgique). Docteur en sociologie à l'Université libre de Bruxelles, il se lance dans le cinéma en 1986 avec la réalisation d'un court métrage, Octopussy. Il réalise par la suite quelques longs métrages produits en Belgique, en Turquie et en Asie, avant de se lancer dans la réalisation de films marocains pour le compte de la chaîne de télévision SNRT. ●

Exposition artistique dédiée au Nouvel an Amazigh

Le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid a inauguré, jeudi 13 janvier à Rabat, une exposition artistique à l'occasion du nouvel an Amazigh 2972, en présence de plusieurs intellectuels et acteurs de la culture amazighe.

L'exposition, qui célèbre le nouvel an Amazigh, se concentre sur les aspects les plus importants du patrimoine culturel matériel et immatériel de la culture amazighe, comme étant une composante essentielle de l'identité marocaine, caractérisée par sa grande diversité et sa richesse.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier à la Galerie d'art Mohamed El Fassi, relevant du Département de la culture, est divisée en plusieurs thèmes, dont les vêtements et bijoux traditionnels, la cuisine traditionnelle, la musique et les publications.

A l'occasion de l'exposition, une série de réalisations du Département de la culture dans le domaine de la promotion de la culture amazighe ont été mises en avant, notamment le soutien à l'œuvre amazighe, la création de prix incitatifs dans le cadre du Prix du Livre du Maroc, l'inscription du patrimoine amazigh matériel et immatériel sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et la traduction du site web du département de la Culture, entre autres. ●

Rui Fernandes remporte la 2ème édition du Concours de photo Portugal-Maroc

Le photographe Rui Fernandes a remporté la 2ème édition du concours de photographie « Portugal-Maroc : Regards croisés », organisé par l'ambassade du Portugal à Rabat et par l'Institut de la coopération et de la langue, Camões, a annoncé la représentation diplomatique portugaise.

Rui Fernandes a été primé pour la photo «Nevoeiro mágico» (Brume magique), prise au port d'Essaouira en septembre 2021, indique l'Ambassade dans un communiqué, notant que « la sensibilité esthétique et l'évocation des traditions de la pêche, communs aux deux pays» ont impressionné le jury. Lancé le 10 Juin, à l'occasion de la Journée du Portugal, de Camões et des Communautés Portugaises, ce concours vise la promotion et le renforcement des liens historiques, culturels, économiques et autres entre le Portugal et le Maroc à travers l'image photographique, souligne la même source. Rui Fernandes « a une véritable maîtrise du medium photographique, une sensibilité esthétique confirmée, et le choix du noir et blanc est très réussi », a indiqué le directeur du Musée national de la photographie de Rabat et membre du jury de la compétition, Soufiane Er-Rahoui, cité par le communiqué. Le deuxième prix a été décerné au photographe João Paulo Dias pour sa photo «Voando em Essaouira »(En vol à Essaouira). «Le mouvement des mouettes, sur un fond de ciel bleu et une ville portuaire, nous emporte à un univers en commun» entre le Portugal et le Maroc, a souligné Neuza Polido, touchée par la composition de la photo réalisée par ce photographe spécialisé en tourisme et photojournalisme qui visite régulièrement le Maroc. Le troisième prix a été remporté par Hicham El Banine, photographe de mode originaire de Meknès et installé au Portugal, pour « Moulay Idriss Zerhoun », une photo à fort chromatisme qui traite d'un sujet pittoresque « créant des parallèles avec des paysages typiquement portugais, notamment en Algarve, au sud ».

Nevoeiro mágico, 1er prix.

Les auteurs des photographies lauréates recevront des prix monétaires dans la valeur de 250, 500 et 1.000 euros respectivement, conclut le communiqué. ●

Et Batati ET BATATA

Bizarre

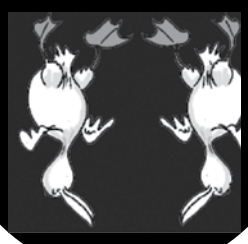

Gaston Lavax

Un homme de Nouvelle-Zélande a été mis en examen pour avoir reçu en une journée jusqu'à 10 vaccins contre le Covid-19, un acte qualifié par les experts d' « incroyablement égoïste », « stupide et dangereux ». Les médias locaux ont rapporté, samedi 11 décembre dernier, que l'individu, dont l'identité n'a pas été révélée, était payé pour se faire vacciner au nom d'autres personnes. Le ministère de la Santé n'a pas révélé où les incidents ont eu lieu, mais a conseillé à l'homme de consulter un médecin. La vaccinologue de l'Université d'Auckland, Helen Petousis-Harris, a affirmé que les études ne couvraient pas des doses aussi excessives et qu'il était donc difficile de prévoir ce qui pourrait arriver à une personne ayant reçu 10 vaccins en une seule journée. Selon elle, il pourrait se sentir mal pendant un jour ou deux, car son corps développe une réponse immunitaire aux multiples vaccins. Le directeur de l'Institut Malaghan et professeur d'immunologie Graham Le Gros a estimé que ces actions étaient « stupides et dangereuses », quoiqu'il soit peu probable que l'homme meure à la suite de 10 piqûres. En Nouvelle-Zélande, les personnes n'ont pas à présenter de pièce d'identité pour recevoir le vaccin. ●

Palace de luxe pour chameaux

Un « hôtel » à 100 euros la nuit pour une clientèle très particulière : les chameaux ! En plein désert saoudien, un centre temporaire offre nuitées et services aux petits soins à des chameaux de compétition, un animal vénéré dans le riche royaume pétrolier du Golfe.
À Rumah, à un peu plus d'une centaine de kilomètres au nord-est de la capitale Riad, le chameau d'Omair Al-Qahtani a eu droit durant deux semaines, au nettoyage, à la tonte, au chauffage ou encore à du lait chaud, au cœur d'une interminable étendue de sable rouge.
Le centre a ouvert ses portes dans le cadre du très prestigieux festival de chameaux du roi Salmane Ben Abdelaziz Al-Saoud, de décembre à janvier, où des prix d'une valeur pouvant atteindre un total d'environ 60 millions d'euros sont remis lors de concours de beauté. « C'est très confortable. Mon chameau bénéficie de soins et d'un suivi médical régulier », raconte à l'AFP Omair al-Qahtani, un homme d'affaires de Riad âgé de 51 ans. Selon lui, ce séjour lui coûtera au total entre 140 000 et 190 000 euros. ●

Chien des neiges

Russ, un pitbull terrier au pelage noir, avait été porté disparu en août 2021, après avoir été séparé de son maître lors d'un gigantesque feu de forêt en Californie (États-Unis). Mais, comme l'a rapporté le journal américain The San Francisco Chronicle, mardi 11 janvier, il a finalement été retrouvé vivant sous 1,50 mètre de neige, en décembre dernier. Le « Caldor Fire », cet immense incendie qui a ravagé la Californie l'été dernier, avait obligé des dizaines de milliers de personnes à quitter précipitamment South Lake Tahoe. Parmi elles, Russ et son maître. Mais dans la panique, l'animal avait pris peur et s'était enfui sans que son propriétaire ne parvienne à le retrouver. Le 16 décembre, un chien a été repéré en pleine montagne par un skieur qui avait alors alerté la une association locale de protection des animaux. Après des heures de marche dans le froid et dans des conditions particulièrement difficiles, deux femmes bénévoles de l'association avaient finalement réussi à retrouver le chien, transi de froid dans la neige. Après l'avoir installé sur un traîneau de secours, les deux sauveteuses sont redescendues très prudemment et ont conduit l'animal chez un vétérinaire. ●

Rigolard

***Dans la rue une blonde croise** par hasard un couple d'amis qu'elle n'avait pas revu depuis plusieurs mois. Elle prend immédiatement des nouvelles du dernier-né de la famille. Il marche, maintenant, le petit trésor 7 demande-t-elle. La mère répond : Oh oui, depuis quatre mois déjà ! Et la blonde : Ben dites-moi, il doit être loin maintenant...

***Cinq blondes vont au casino.** La première met 25 centimes dans une machine. Mais rien ne se passe. La 2e fait de même. Rien ne se passe. La 3e, la même chose. Rien ne se passe. La 4e, la même chose, toujours rien. Mais quand la 5e et dernière blonde met 25 centimes, elle s'écrit : Youpi ! J'ai gagné un Pepsi.

***C'est un gars qui rentre dans un bar.** Tout de suite, il constate un groupe de joueurs de poker autour d'une table. Au fond de la salle parmi les loueurs, il y a un chien ! Le gars se tourne vers le barman et lui demande – Eh dites donc, le chien, il se débrouille bien ? Le barman répond – Pas vraiment non. À chaque fois qu'il a un bon jeu, il remue la queue.

***Un patron, fou de rage, fait irruption** dans le bureau de sa blonde secrétaire. - Vous n'entendez pas le téléphone? Cela fait cinq minutes qu'il sonne et vous ne décrochez pas ? - Oh non, répond tranquillement la blonde femme. J'en ai eu assez de prendre les communications. Ce n'était jamais pour moi de toute façon.

***Deux escargots arpentent un joli chemin** par une belle journée d'hiver – Et si on allait cueillir des cerises propose l'un. Idiot ! dit l'autre : On est en plein hiver, ce n'est absolument pas la saison des cerises – Peut être, rétorque le premier, mais c'est sans compter le temps que l'on va mettre pour arriver au cerisier !

***Deux puces se retrouvent sur la tête d'Azur** sur un brave labrador Elles commencent à discuter – Qu'est-ce que tu as regardé hier soir à la télé ? La deuxième chienne ? – Non, Canal puce.

***Un fermier appelle au téléphone son voisin :**
- Allô ! répond une petite voix.
- Allô ! C'est Michel, qui est là ?
- C'est maxime dit la voix douce.
- Je peux parler à ton papa s'il te plaît ?
- Mon papa il est sous le tracteur.
- Ah ! et ta maman ?
- Ma maman elle est sous le tracteur.
- Bon et ton grand frère il est là ?
- Il est sous le tracteur.
- Alors ta grande sœur?
- Elle est sous le tracteur.

Le voisin, interloqué demande alors au petit :
- Et toi, tu es où, ça va ?
- Oui, ça va, j'étais sur le tracteur.

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

STE '' ONEWAVE'' SARL
Avis de constitution
24 novembre 2021 à Rabat,
26 rue Daraa apt 14, Agdal, Rabat
Capital social : 100 000 DHS
Objet : Concepteur, programmeur en informatique conseil de gestion
Durée : 99 ans
La gérance : Idrissi Hamza pour une durée illimitée
Tribunal de commerce de RABAT le 25 novembre 2021 sous le numéro 156143

STE '' AGRIWAVE'' SARL
Avis de constitution
16 septembre 2021 à Rabat
12 rue Oum Errabia n° 5, Agdal, Rabat
Capital social : 100 000 DHS
Objet : Entrepreneur d'exploitation agricole
Durée : 99 ans
La gérance : Idrissi Karim pour une durée illimitée
Tribunal de commerce de RABAT le 03 novembre 2021 sous le numéro 155637

Et Batati ET BATATA

Mot Fléchés

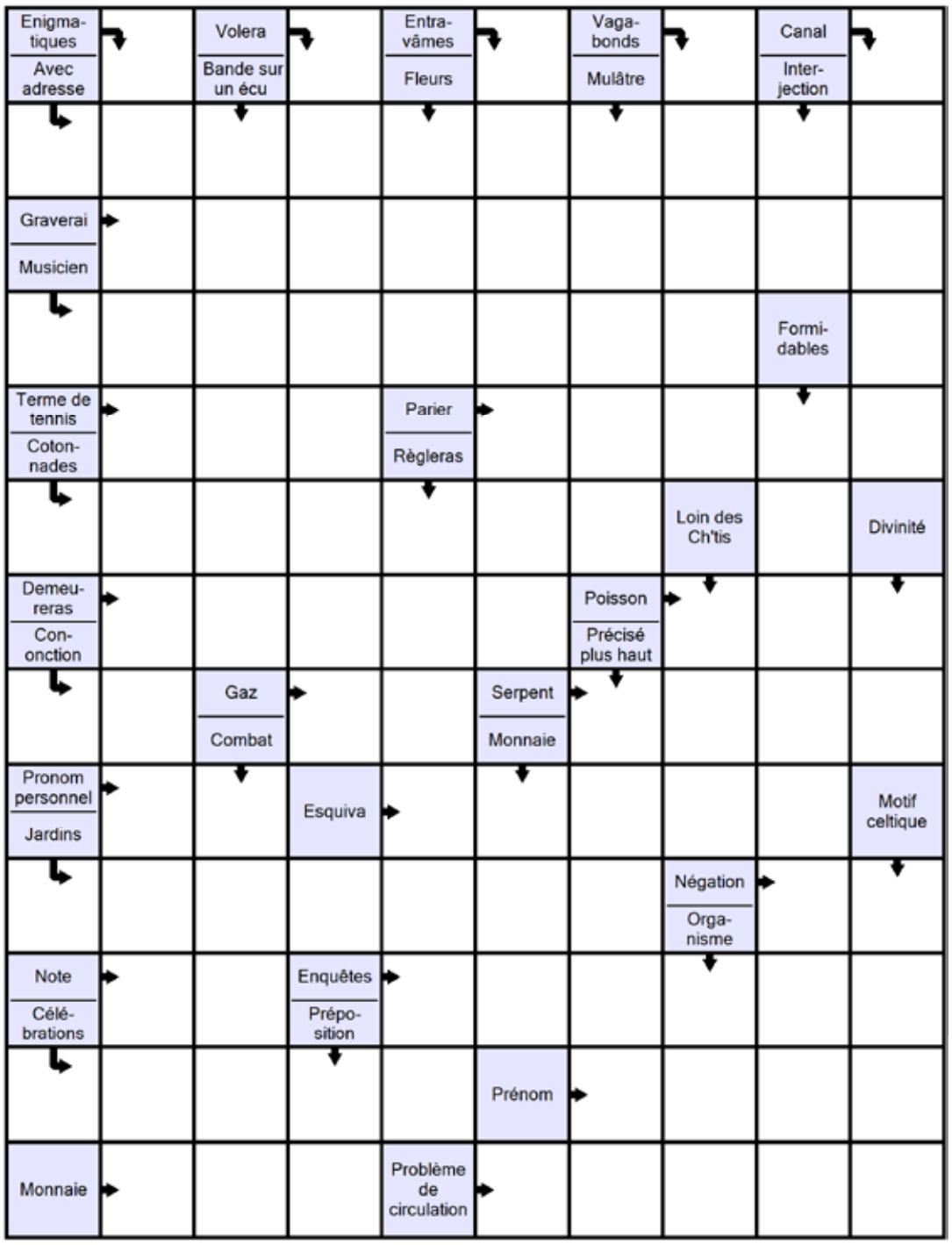

Mots croisés

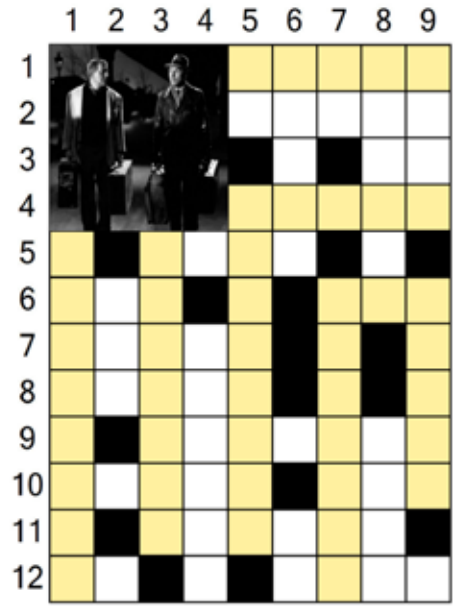

Horizontalement :
1 : Nom de l'un des acteurs principaux
2 : Lice
3 : Préposition
4 : Prénom de l'acteur jouant Jambier
5 : Commune suisse
6 : Regimba - Jambier entre dans cette catégorie de profiteurs
7 : Equipai des soldats
8 : Région d'Afrique
9 : Parcouru par un nerf
10 : Ecrivain - Pièce de liaison
11 : Reconduit
12 : Article - Ville grecque

Verticalement :
1 : Nom du personnage qui est artiste peintre
2 : Ville du Brésil
3 : Nom de l'épicier dans le film
4 : Plus agées
5 : Métal pauvre - Prénom de la cafetière
6 : Cheval immortel de la mythologie - Article
7 : Métal alcalino-terreux - Nom de l'acteur qui joue Marcel Mar
8 : Bleu foncé - Rapidement
9 : Créées - Nom de l'acteur qui interprète l'épicier

Mots Mêlés

E	L	A	E	H	C	O	N	I	P	E	U	D
I	A	T	E	L	E	R	R	A	C	T	A	M
A	M	A	N	G	N	E	R	A	H	U	E	U
R	P	N	I	F	E	L	G	E	R	R	R	E
E	R	C	D	P	L	O	B	A	L	B	E	I
S	O	H	N	L	U	S	D	U	P	O	U	L
S	I	O	O	I	T	E	N	O	H	T	Q	E
A	E	I	R	E	N	A	T	E	L	F	A	R
C	T	S	G	E	P	E	R	L	A	N	M	G
S	T	U	A	C	E	N	I	D	R	A	S	N
A	O	S	P	R	A	T	N	I	L	O	C	O
R	L	L	D	I	E	D	N	A	M	I	L	C

MAQUEREAU
EPINOCHE
RASCASSE
CARRELET
LAMPROIE
DAURADE
GRONDIN
EGLEFIN
SARDINE
ANCHOIS
EPERLAN

LIMANDE
TURBOT
ROUGET
HARENG
CONGRE
FLETAN
MERLU
LOTTE
SPRAT
COLIN
LOUP

LIEU
SOLE
THON
PLIE
RAIE

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

	7				4	2		
			7				6	5
	8			2				9
				1		5		
4	3		8					
	2							1
						4		6
			6	5	3			
8	5				2	9		

A méditer

« Il y a des gens qui n'ont de leur fortune que la peur de la perdre. »

Antoine de Rivarol, Maximes et pensées.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

8	4	3	1	6	7	5	2	9
7	6	1	5	2	9	8	4	3
2	5	9	8	4	3	7	6	1
4	7	5	6	3	1	9	8	2
3	8	6	7	9	2	1	5	4
9	1	2	4	5	8	3	7	6
5	2	8	9	1	6	4	3	7
1	3	7	2	8	4	6	9	5
6	9	4	3	7	5	2	1	8

Mots fléchés

Mots Mêlés

Mots mêlés « vaisselle » :

Solution : CAFETIÈRE.

Mots croisés

Chic
optique
L'OPTICIEN QUI
SUBLIME VOTRE
REGARD
DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER LES YEUX
SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS
Angle Moulay Driss 1er et rue L'yser - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma